



16 janvier 2018

Communiqué de presse

Comité régional d'orientations de l'ADEME : 35 millions d'euros consacrés aux projets tournés vers la transition écologique et énergétique en Pays-de-la-Loire

Nicole Klein, préfète de la région des Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, a présidé ce mardi 16 janvier le comité régional d'orientations de l'ADEME. L'occasion de dresser le bilan des actions menées en 2017 et de rappeler les objectifs ambitieux de l'État en matière de transition énergétique et écologique.

Le comité régional d'orientation de l'ADEME qui s'est tenu ce jour a permis de dresser le bilan de l'action menée en 2017.

Ce sont plus de 35 millions d'euros qui ont été apportés en 2017 aux projets tournés vers la transition énergétique et écologique. Parmi les projets les plus emblématiques accompagnés financièrement par l'État, notons par exemple le réseau de chaleur de la ville de Laval ainsi que la centrale solaire thermique de Châteaubriant inaugurée en décembre dernier, qui est la plus grande installation de ce type en France.

" L'État s'engage aux côtés des territoires pour accompagner leurs projets, car leur action volontariste est nécessaire pour réussir la transition énergétique et écologique. Je souhaite que cette nouvelle année voie s'intensifier encore les partenariats entre l'ADEME et les acteurs du territoire, " a souligné la préfète de région à l'occasion de la réunion de ce jour.

L'État, via son opérateur dédié l'ADEME, continuera donc l'an prochain ses actions pour accompagner les collectivités et les entreprises qui s'engagent pour accélérer la transition énergétique et écologique souhaitée par le Gouvernement.

Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, a en effet lancé le 6 juillet dernier un plan destiné à mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat et à poursuivre l'engagement de l'État pour lutter contre le changement climatique. Cet engagement de l'État se traduit en région Pays de la Loire par des objectifs ambitieux :

- augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation régionale à 21 % en 2020, alors qu'elle était de 11 % en 2014 ;
- limiter la consommation d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 16 % par rapport à 2008.

Contact presse

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@Prefet44